



## Retraites : les contrevérités de Monsieur Balladur

Par Michel Husson (économiste) et Pierre Khalifa (syndicaliste). Membres de la Fondation Copernic et du Conseil scientifique d'Attac

M. Balladur est à coup sûr un expert en matière de « réforme » des retraites et son point de vue exprimé récemment dans les colonnes du *Monde* (le 07 01 03) mérite examen. Il faut d'abord un certain culot pour oser affirmer que « pour les salariés du privé, la situation des retraites se dégradera à mesure que la réforme de 1993 aura cessé de produire ses effets », alors que c'est justement l'application de cette réforme, qui va entraîner une dégradation considérable, que le Conseil d'orientation des retraites (COR) chiffre à 20 %, des retraites par rapport aux revenus d'activité. Les mesures qu'il a prises, il y a dix ans et dont il est si fier aujourd'hui, constituent l'une des contre-réformes les plus dures réalisées en Europe. Que M. Balladur se rassure donc : sa réforme n'aura pas « bientôt épuisé ses effets » qui se feront sentir sur plusieurs générations. Grâce à lui, on pourrait voir réapparaître en France le phénomène des retraités pauvres, sur le modèle du Royaume-Uni qu'il donne en exemple.

Le grand regret de M. Balladur est de ne pas avoir réussi à infliger un sort semblable aux fonctionnaires, car cela froisse son sens de l'équité, celle-ci consistant visiblement selon lui à généraliser l'injustice. M. Balladur tente de justifier, au détour d'une phrase, ces mesures « en termes d'équilibre financier ». Or, le poids des pensions des fonctionnaires restera tout à fait supportable par l'économie nationale. Ainsi, les retraites des fonctionnaires de l'Etat représentent aujourd'hui 2,1 % du revenu national. Elles devraient passer à 3,5 % à l'horizon 2040, soit une augmentation de 1,4 point sur 40 ans. Aucune catastrophe en vue pour le budget de l'Etat.

C'est en réalité un mouvement sans fin que voudrait enclencher M. Balladur : sa proposition n'est pas du tout de passer à 40 ans pour tout le monde, puisqu'il propose simultanément un nouvel allongement de la durée de cotisation dans le privé « sans doute de 40 à 42 ans ». L'alignement vers le bas du public apparaît alors pour ce qu'elle est : la condition politique permettant de dégrader à nouveau la situation des salariés du privé. Car le bilan des mesures de 1993 est sur ce point sans équivoque : le passage progressif aux 40 annuités dans le privé n'a pas accru le taux d'emploi des tranches d'âge concernées. Compte tenu de l'état du marché du travail, cet allongement ne pouvait pas faire augmenter par miracle le nombre d'actifs et a contribué au contraire à gonfler des situations intermédiaires de pré-retraite et de non-emploi. Aller plus loin dans ce sens ne ferait que reporter de nouvelles charges sur d'autres régimes. C'est pourquoi le choix que l'on veut faire miroiter aux salariés se résumera à ce choix pipé : partir à soixante ans avec une retraite diminuée ou bien essayer de travailler plus longtemps pour accéder à une retraite à taux plein. Une telle orientation consisterait à ériger en politique publique le double langage du patronat qui, côté cour, veut faire passer le nombre d'annuités à 45 ans et continue, côté jardin, à maquiller les licenciements en départs en pré-retraite.

C'est le droit le plus strict de M. Balladur de proposer d'allonger la durée de cotisation et d'instituer des plans d'épargne d'entreprise, et même de baptiser ces mesures « réforme ». En revanche, il est rigoureusement impossible de prétendre qu'elles sont « de nature à assurer la sauvegarde des régimes par répartition sans augmenter le poids des prélèvements obligatoires ni diminuer le montant total des retraites perçues ». Cette promesse recèle en effet une véritable contradiction. Si le nombre de retraités doit augmenter plus vite que celui des actifs, alors la logique même de la répartition consiste à accompagner ce mouvement par une hausse du taux de cotisation ; or M. Balladur écarte cette éventualité d'une phrase définitive qui sonne le glas de la répartition. Si la part des retraités dans la population s'accroît sans que leur part dans le revenu national en fasse autant, il est alors évident que la fameuse réforme des retraites consiste à baisser d'une façon ou d'une autre le montant individuel de la retraite.

Tout l'argument repose alors sur le sentiment que l'on ne peut de toute façon pas faire autrement. Or, c'est parfaitement inexact, comme le COR en a fait, entre autres, la démonstration. Pour maintenir à son niveau actuel le taux de remplacement (le rapport entre retraite et salaire net), une augmentation de 15 points du taux de cotisation lissée sur 40 ans, soit 0,37 point par an, suffirait. Il est difficile de croire qu'une telle augmentation pourrait mettre toute l'économie à terre. Une vision catastrophique est d'autant moins fondée qu'un rééquilibrage du partage de la valeur ajoutée, la richesse créée par les entreprises, est tout à fait envisageable. Il n'est pas acceptable de considérer comme pérenne la baisse de 10 points de la part des salaires ayant eu lieu ces dernières années. Un tel rééquilibrage de la part des salaires a d'ailleurs des effets neutres sur la compétitivité des entreprises s'il est compensé par une baisse des dividendes qui ont considérablement augmenté dans la même période. Enfin, il est un point sur lequel il n'est pas mauvais de rafraîchir les souvenirs de M. Balladur, quand il se demande pourquoi « plus rien ne s'est passé » après sa réforme. Il s'en est pourtant passé des choses, par exemple en 1995. Son éviction de la course à la présidentielle, puis le mouvement social de novembre/décembre avaient peut-être malgré tout un léger rapport avec le dossier des retraites. Le gouvernement actuel s'en rappelle parfaitement, et c'est pourquoi il suivra certainement le conseil de M. Balladur de ne pas « globaliser » la réforme et de chercher plutôt à jouer sur les divisions, notamment entre public et privé. Mais cette tactique ne peut mordre que si une majorité de salariés reste convaincue que la dégradation des retraites est une sorte de fatalité démographique. Encore une fois il n'en est rien, et il y a là un véritable choix de société que le gouvernement voudrait nous faire faire à rebours.

Contact pour cet article [cs@attac.org](mailto:cs@attac.org)